



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-071-2021-06

PUBLIÉ LE 30 JUIN 2021

Sommaire

Rectorat de l'académie de Créteil / Affaires juridiques

IDF-2021-06-30-00001 - Arrêté du 30 juin 2021 portant délégation à madame Corinne SCHITTENHELM, cheffe de la division des affaires financières du rectorat de Créteil, responsable du programme « cartes d'achat » pour la délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'UO régionale 163 « jeunesse et vie associative » (2 pages)

Page 3

Rectorat de l'académie de Créteil

IDF-2021-06-30-00001

Arrêté du 30 juin 2021 portant délégation à madame Corinne SCHITTENHELM, cheffe de la division des affaires financières du rectorat de Créteil, responsable du programme « cartes d'achat » pour la délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'UO régionale 163 « jeunesse et vie associative »

**Arrêté du 30 juin 2021 portant délégation à madame Corinne SCHITTENHELM,
cheffe de la division des affaires financières du rectorat de Créteil,
responsable du programme « cartes d'achat » pour la délivrance des cartes
d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national
universel) de l'UO régionale 163 « jeunesse et vie associative »**

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CRETEIL

- VU** le Code de l'éducation et notamment les articles R.222-16-4, R.222-17, R.222-17-1 et R.222-20 et suivants ;
- VU** la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- VU** le Code de la commande publique ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'Etat ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret n° 2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- VU** le décret du Président de la République du 22 juillet 2020 nommant monsieur Christophe KERRERO en qualité de recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités ;
- VU** le décret du Président de la République du 14 février 2018 nommant monsieur Daniel AUVERLOT en qualité de recteur de l'académie de Créteil ;
- VU** l'arrêté du 3 juillet 2009 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le ministère de l'éducation nationale ;
- VU** l'arrêté du 26 juillet 2019 relatif aux règles de la comptabilité budgétaire de l'Etat pris en application de l'article 54 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** l'arrêté du préfet de la région Ile-de-France n° IDF-2020-12-24-004 du 24 décembre 2020 portant délégation de signature à monsieur Christophe KERRERO, recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, en matière d'ordonnancement secondaire ;
- VU** l'arrêté n° 2021-27-RRA du 7 mai 2021 du recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, portant délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'UO régionale 163 « jeunesse et vie associative » ;
- VU** l'arrêté n° 2021-41-RRA du 22 juin 2021 du recteur de la région académique Ile-de-France, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités de Paris et d'Ile-de-France portant modification de l'arrêté n° 2021-27-RRA (IDF 2021-05-07-00008) du 7 mai 2021 relatif à la délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'UO régionale 163 « jeunesse et vie associative » ;

VU l'arrêté ministériel du 17 février 2020 nommant madame Corinne SCHITTENHELM, attachée principale d'administration de l'État, dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, cheffe de la division des affaires financières au rectorat de l'académie de Créteil à partir du 1^{er} mars 2020 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation est donnée à **madame Corinne SCHITTENHELM**, cheffe de la division des affaires financières, responsable du programme « cartes d'achat », pour la délivrance des cartes d'achat pour l'exécution des dépenses sur l'action 6 (service national universel) de l'unité opérationnelle régionale 163 « jeunesse et vie associative » dans la limite des plafonds de dépenses mentionnés dans le tableau présenté dans l'arrêté n° 2021-41-RRA du 22 juin 2021 du recteur de région académique Ile-de-France

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge l'arrêté du 14 mai 2021.

ARTICLE 3 : Le recteur de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile-de-France.

Fait à Créteil, le 30 juin 2021

Le recteur de l'académie de Créteil

Signé

Daniel AUVERLOT